



15 AU 17 AVRIL 2024
COTONOU (REPUBLIQUE DU BÉNIN)



**SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU CORAF (AG-14)**

**TENUE D'UN ATELIER RÉGIONAL DE RESTITUTION
DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC DES MÉCANISMES
ACTUELS DE GOUVERNANCE DES CENTRES DE
SPÉCIALISATION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
MÉCANISME HARMONISÉ.**



**LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN
WEST AND CENTRAL AFRICA



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



01

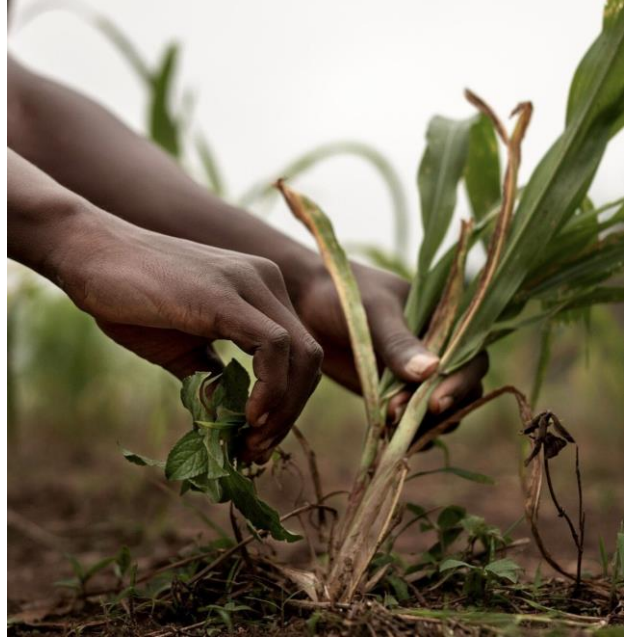
CONTEXTE

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme d'investissement régional phare de plus d'un milliard de dollars US visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme finance des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires (composante 1) ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (composante 2) ; et (3) Intégration du marché et commerce (composante 3). Les 3 composantes sont dirigées respectivement l'AGRHYMET, le CORAF et la CEDEAO qui assure aussi la coordination globale.

L'Objectif de développement du programme (ODP-PDO) est de : « Renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux, améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées et développer les marchés agricoles régionaux. »

De façon spécifique le programme va contribuer à accroître la résilience des systèmes alimentaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et au Togo (Phase 1) ; au Ghana, au Tchad et en Sierra Leone (Phase 2) et au Sénégal (phase3) par des investissements dans les domaines thématiques ci-dessus listés.

La sous-composante 2.1 prévoit le renforcement des systèmes nationaux de recherche à travers la consolidation des Centres Nationaux de Spécialisation (CNS). C'est au total 9 CNS qui ont été établis dans le cadre de mise en œuvre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) sur la période 2007–2019. Il s'agit des CNS : (i) Plantes à Racines et Tubercules au Ghana, (ii) Riz pluvial, irrigué et de submersion profonde au Mali ; (iii) Céréales Sèches au Sénégal ; (iv) Fruits et légumes au Burkina Faso ; (v) Banane Plantain en Côte d'Ivoire ; (vi) Aquaculture au Nigéria ; (vii) Maïs au Bénin, (viii) Elevage au Niger et (ix) Riz de Mangrove en Sierra Leone.



Dans le processus d'accompagnement de ces centres pour leur maturation en Centres Régionaux d'Excellence (CRE), le CORAF a eu à commanditer 3 évaluations du degré de maturation de ces CNS en CRE sur la base des critères définis à l'atelier de Lomé I en 2014. Au terme des évaluations, il est apparu que : (i) le CNS céréales sèches du Sénégal, celui sur les Racines et tubercules au Ghana et le centre sur les fruits et légumes au Burkina Faso répondent aux critères d'éligibilité au statut de Centre Régional d'Excellence ; (ii) les CNS Riz du Mali, Élevage du Niger et Maïs du Bénin obéissent aux critères de Centre régional de Spécialisation et (iii) les CNS restants ont encore besoin de temps pour finaliser leur processus de migration vers les statuts de CRS et CRE.

Les centres de spécialisation disposent de mécanisme de gouvernance qu'autorisent leur système national de recherche. Certains de ces mécanismes s'ouvrent plus facilement à la région et d'autres moins. Au vu du mandat régional que chaque centre d'excellence doit impérativement remplir, il convient de s'accorder sur un mécanisme harmonisé que chaque pays pourrait adopter pour la gouvernance du centre qu'il héberge. Aussi, est-il envisagé de faire un diagnostic des mécanismes de gouvernance en cours dans les centres pour en identifier un ou deux à recommander aux pays.

Les présents termes de références sont proposés pour organiser un atelier régional de restitution des résultats de l'étude diagnostique des mécanismes de gouvernance de 7 Centres pour une convenir d'un mécanisme harmonisé de gouvernance à recommander aux pays.

02

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité est de partager les résultats de l'étude diagnostique des mécanismes de gouvernance en cours dans les Centres et convenir d'un mécanisme harmonisé pour la gouvernance des CNS dans tous les pays.

03

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'atelier se déroulera sous forme de sessions en plénière et des travaux de groupes. Les résultats de l'étude seront exposés en plénière et suivis de discussions. Les travaux en groupes feront l'objet de présentations en plénière pour discussion et adoption.

De façon spécifique, il s'agira pour le consultant de présenter les résultats de l'étude diagnostique du mécanisme de gouvernance des différents centres de spécialisation évalués, ainsi que la proposition de mécanisme harmonisé à adopter par les pays. Au terme des échanges, les participants seront envoyés en travaux de groupe-pays pour analyser la possibilité d'adoption la proposition de mécanisme harmonisé de gouvernance et définir les actions à entreprendre pour son effectivité dans les pays respectifs. Les résultats des travaux de groupe seront restitués le second jour comme indiqué dans l'agenda de l'atelier. Les sessions seront facilitées par le consultant en charge des études.



04

PRODUITS/RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de l'atelier,

1. Le rapport de l'étude diagnostique du mécanisme de gouvernance de des centres de spécialisation est adopté par les représentants des centres
2. Un mécanisme harmonisé pour la gouvernance des centres dans tous les pays est adopté.
3. Des actions de mise en effectivité dans les pays sont définies

05

DATES ET LIEU DE L'ATELIER


L'atelier aura lieu le 18 avril au Bénin en marge de la tenue de la quatorzième assemblée Générale.


06


PROFIL DES PARTICIPANTS

Les participants à l'atelier seront les Directeurs Généraux des institutions nationales qui héberge les centres de spécialisation, les coordonnateurs de ces centres et une personne ressource qui pourrait faciliter l'adoption du mécanisme harmonisé par les autorités des pays impliqués dans le Programme de Résilience des Systèmes Alimentaire (PRSA). L'équipe du CORAF en charge de la mise œuvre du projet sera partie intégrante de l'activité.



 7, Avenue Bourguiba - B.P.48
Dakar, RP Sénégal - CP 18523

 Email: infos@coraf.org
Site web : www.coraf.org

 Tél: (+221) 33 869 96 18
Fax: (+221) 33 869 96 31

 CORAFWECARD

 CORAF

 @CORAFNEWS

 CORAF 2

 CORAF

CONTACT

Le Comité d'organisation régional au sein du CORAF se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous rencontrer !

Mail : secoraf@cocaf.org

Inscrivez-vous à notre newsletter sur www.coraf.org